

ENGAGEMENT DE LOCATION SAISONNIERE

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, nous vous prions de bien vouloir trouver un contrat à imprimer en deux exemplaires (dont un exemplaire est à nous retourner complété et signé) portant sur un appartements (de 80 m² au 1er étage) au **13 CHEMIN DES CHAUDS FOURS à 88310 VENTRON.**

Pour la période du [] (à partir de 16 heures) au [] (avant 10 heures pour les locations à la semaine, ou avant 17 heures pour les week-end)

Le montant total de cette location s'élevant à la somme de [] Euros, nous vous remercions de nous transmettre un chèque d' acompte de [] Euros établi à l'ordre de SARL VOSGES LOCATIONS.

Cette location est conclue pour une occupation maximale des lieux par **6 personnes**. Au cas où la capacité du meublé serait dépassée, le propriétaire se réserve le droit de modifier ou de résilier le contrat. Par ailleurs, nous vous informons que nos amis les animaux ne sont pas admis.

Tout bruit ou nuisance pouvant gêner la tranquillité des voisins entrainerait la résiliation de la location.

Un inventaire des : matériel, mobilier et ustensiles de cuisine aura lieu lors de l'entrée en jouissance et lors du départ du locataire. **Une caution de 300 Euros** sera demandée au locataire au début du séjour. Au moins 2 jours à l'avance, il fixera l'horaire de départ.

Est compris dans le prix : l'eau. **Ne sont pas compris :** l'électricité et la taxe de séjour

En pièce jointe, nous vous transmettons une proposition d' assurance annulation location vacances.

Pour la souscrire, il vous suffit de l'imprimer et de vous rendre sur le site concerné. Nous vous informons que nous nous dégageons de toute responsabilité vis à vis de l'assureur.

Après avoir pris connaissance du descriptif ci-inclus, le locataire se déclare d'accord sur cette location.

Le solde de la location soit [] Euros, devra être réglé 3 semaines avant le début de votre séjour (pour information le chèque ne sera encaissé qu'à votre arrivée).

En cas de désistement, l'acompte ainsi versé restera acquis au propriétaire, et le solde restera du, s'il ne peut le relouer, .

Ce document n'est valable que 5 jours à compter de la date d'envoi du mail. Le locataire doit donc le retourner à réception, signé, avec son chèque d'acompte. Passé 5 jours, le propriétaire pourra le relouer à d'autres personnes.

Pour un règlement par CB ou Paypal, des frais seront calculés en fonction du montant (3,40 % + 0,25 euros).

Pour un règlement par chèque , virement ou espèce, aucun frais ne sera appliqué

Le propriétaire

Mr KUENTZ Jean-Claude
13 Chemin des Chauds Fours
88310 VENTRON

Tél : 03-29-24-10-25 Port : 06-76-22-35-88

E-Mail : contact@vosgeslocation.fr

Site : <http://www.vosgeslocation.fr>

Fait à Ventron le

Le locataire :

Nom :

Adresse :

Tél :

Fait à

le

Veillez nous indiquer les coordonnées des personnes allant occuper le gîte :

NOM :	Prénom :	Né (e) le :
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Comment avez-vous eu nos coordonnées ?

(s'il s'agit d'un journal d'annonces s'il s'agit d'un site ou d'un annuaire internet, merci d'indiquer lequel)

Nous vous informons que nous pouvons mettre à votre disposition un lit pour bébé, merci de nous le préciser dans votre courrier de réservation.

Nous vous rappelons que votre gîte est équipé de :

- TV couleur
- WIFI gratuit
- Lave-linge
- Lave-vaisselle
- Micro-onde
- Service à pierrade, raclette, fondue, grille pain, robot
- Cafetière électrique
- Fer + table à repasser
- Aspirateur
- Salon de jardin, barbecue + parasol
- Couvertures
- Classeur avec musées, artisans, activités diverses, restaurant, ferme auberge de la région
- terrain de boules, de quilles, table de ping pong, babyfoot, 2 flippers et jeux tactiles (l'ensemble des jeux est gratuit.
- Possibilité de vous faire livrer pains, croissants....tous les matins entre 7h30 et 8h30 sans frais.
- Possibilité pack arrivée (pour repas, voir notre site, traiteur)